

RCS : BAR LE DUC

Code greffe : 5501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAR LE DUC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00243

Numéro SIREN : 444 832 984

Nom ou dénomination : 2CBA

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/001626

2CBA
Société par actions simplifiée au capital de 128.000 euros
Siège social : 35, Rue Haute
55400 HERMEVILLE EN WOEVRE
444 832 984 RCS BAR-LE-DUC

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2018

ANNEXE

F. 

Certifié conforme
Le Président

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	8 419		8 419	8 419
	Constructions	131 484	40 391	91 092	96 400
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 116	1 116		530
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	10 000		10 000	1 314 594	
Créances rattachées à des participations				896	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	30		30	30	
TOTAL (II)	151 048	41 507	109 541	1 420 869	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés	7 987		7 987	256 032	
Autres créances	14 760		14 760	144 040	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	416 568		416 568	106 072	
DISPONIBILITES	3 136 940		3 136 940	102 755	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				365
	TOTAL (III)	3 576 256		3 576 256	609 265
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	3 727 304	41 507	3 685 796	2 030 133	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

30

30

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	128 000	128 000
	RESERVES		
	Réserve légale	12 800	12 800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 440 186	2 155 056
	Résultat de l'exercice	2 085 191	(514 871)
Subventions d'investissement Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	3 666 177	1 780 986
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	558	464
	Emprunts et dettes financières divers	257	34 073
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 930	32 340
	Dettes fiscales et sociales	5 875	150 655
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		12 750	
Autres dettes		18 866	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	19 620	249 148
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 685 796	2 030 133
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 085 190,91	(514 870,60)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	19 620	249 148	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	558	464	

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	269 784		269 784	431 669
	Montant net du chiffre d'affaires	269 784		269 784	431 669
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			166 725	193 196
Autres produits			74	5	
Total des produits d'exploitation (1)				436 582	624 871
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				121
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			243 349	240 821
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 786	5 777
	Salaires et traitements			143 109	258 329
	Charges sociales du personnel			63 852	109 264
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			5 586	6 255
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			7	23	
Total des charges d'exploitation (2)				459 688	620 590
RESULTAT D'EXPLOITATION				(23 105)	4 281

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
RESULTAT D'EXPLOITATION		(23 105)	4 281
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	449 988	130 892
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	763	13 957
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	856 317	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	1 307 068	144 849
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		656 317
	Intérêts et charges assimilées (4)	831 317	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	831 317	656 317
RESULTAT FINANCIER		475 751	(511 468)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		452 646	(507 187)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	3 000 000	61 324
	Total des produits exceptionnels	3 000 000	61 324
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 367 203 252	69 008
	Total des charges exceptionnelles	1 367 455	69 008
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 632 545	(7 684)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		4 743 651	831 044
TOTAL DES CHARGES		2 658 460	1 345 915
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 085 191	(514 871)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 685 796** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 743 651** euros et un total **charges** de **2 658 460** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 085 191** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Activité de la société

La société 2CBA dispose d'un service administratif, technique et commercial et s'était dotée d'une structure pour la gestion administrative, comptable, sociale et financière de ses filiales.

Les conventions de gestion administrative, sociale et financière, de refacturation des frais de personnel et des frais généraux avec ses diverses filiales, ainsi que les conventions de trésorerie se sont appliquées au cours de cet exercice.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont composées du terrain évalué forfaitairement à 10% de la valeur du coût d'acquisition de la construction et d'un bâtiment.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires et

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

frais d'acquisition des immobilisations).

En application du règlement CRC 2004-06, les frais d'acquisition d'immobilisations ont été comptabilisés dans le coût d'entrée de l'immobilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens en respect du règlement CRC 2002-10.

Une analyse a été effectuée par compilation de différentes études dont une en provenance du CSTB, de PWC et des recommandations de la documentation Francis LEFEBVRE.

De cette analyse découle un pourcentage correspondant à une décomposition par nature.

Dans ce contexte, le bâtiment ainsi que les travaux ont été décomposés en quatre groupes :

- groupe 1 : Peinture, revêtements ;
- groupe 2 : Etanchéité, ravalement, chauffage
- groupe 3 : Menuiserie extérieure & intérieure, cloison, plâtrerie, électricité, plomberie, sanitaire
- groupe 4 : Terrassement, gros œuvre, charpente, VRD

La répartition des groupes est la suivante :

- groupe 1 : 9 %
- groupe 2 : 10 %
- groupe 3 : 25 %
- groupe 4 : 56 %

En fonction de ces mêmes études et recommandations et compte tenu de la destination des investissements, les durées spécifiques d'amortissement ont été retenues.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- groupe 1 : 13 ans
- groupe 2 : 18 ans
- groupe 3 : 28 ans
- groupe 4 : 60 ans

Immobilisations financières

Titres de participations

A l'exception de la participation dans la société LOC-PRO, les participations METRA, MESTROLE et MENAO ont été cédées en 2018 pour une valeur de 3 000 000 €, générant ainsi une plus-value de 1 658 656 €.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Au titre des facturations effectuées à ses filles, il est prévu un délai de règlement d'une moyenne de 45 jours. Dans le cas où ces créances ne sont pas réglées dans les délais impartis, elles font l'objet d'une inscription en compte courant portant intérêts au taux fiscalement admis suivant une convention de compte courant établie entre les deux parties.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Transactions avec les parties liées

Il convient de se reporter aux différents paragraphes des règles et méthodes afin d'obtenir le détail de ces opérations.

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	8 000,00	16,0000	128 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	8 000,00	16,0000	128 000,00

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2017	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2018
Capital social	128 000				128 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	12 800				12 800
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	2 155 056	(714 871)			1 440 186
Résultat de l'exercice	(514 871)	514 871		2 085 191	2 085 191
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 780 986	(200 000)		2 085 191	3 666 177

Date de l'assemblée générale 22/06/2018

Dividendes attribués 200 000

¹dont dividende provenant du résultat n-1 200 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 580 986

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 580 986

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 1 885 191

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	38 150				38 150	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	38 150				38 150	
CORPORELLES						
Terrains	8 419					8 419
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	75 767					75 767
instal. agencement aménagement	55 717					55 717
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	41 236				40 120	1 116
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	181 138				40 120	141 018
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	2 171 807		50 455		2 212 262	10 000
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	30					30
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 171 837		50 455		2 212 262	10 030
TOTAL	2 391 125		50 455		2 290 532	151 048

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	38 150		38 150	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	38 150		38 150	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	20 401	3 037		23 438
	instal. agencement aménagement	14 683	2 271		16 954
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	40 706	530	40 120	1 116
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	75 789	5 838	40 120	41 507	
TOTAL		113 939	5 838	78 270	41 507

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations						Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice			
	Différentiel de durée et autre		Mode dégressif		Amort. fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autre		Mode dégressif		Amort. fiscal exceptionnel		
	Frais d'établissement et de développement												
Autres immobilisations incorporelles													
TOTAL IMMOB INCORPORELLES													
Terrains													
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.													
Instal. technique matériel outillage industriels													
Instal générales Agencement divers													
Matériel de transport													
Matériel de bureau, informatique, mobilier													
Emballages récupérables, divers													
TOTAL IMMOB CORPORELLES													
Frais d'acquisition de titres de participation													
TOTAL													
TOTAL GENERAL NON VENTILE													

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{incorporelles} \\ \text{corporelles} \\ \text{des titres mis en équivalence} \\ \text{titres de participation} \\ \text{autres immo. financières} \end{array} \right.$	856 317		856 317	
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	856 317		856 317	
TOTAL GENERAL		856 317		856 317	
Dont dotations et reprises $\left\{ \begin{array}{l} \text{- d'exploitation} \\ \text{- financières} \\ \text{- exceptionnelles} \end{array} \right.$			856 317		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	30	30	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	7 987	7 987	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 483	2 483	
	Taxes sur la valeur ajoutée	11 440	11 440	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	837	837	
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		22 777	22 777	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

	31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
--	------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	558	558	
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)			
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 930	12 930	
	Personnel et comptes rattachés	836	836	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 186	1 186	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 332	1 332	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 522	2 522	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés (2)	257	257	
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		19 620	19 620	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des produits exceptionnels		3 000 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital <i>PRODUITS CESS/IMMOS FINANCIER</i>	3 000 000	3 000 000
Total des charges exceptionnelles		1 367 455
Charges exceptionnelles sur opération en capital <i>V.N.C. DES IMMO. FINANCIERES C</i> <i>AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>	1 341 344 25 859	1 367 203
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions <i>Compte n° 68710000</i>	252	252
Résultat exceptionnel		1 632 545

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Avantages en nature	3 732
Refacturation frais généraux aux filles	139 954
Refacturation charges de personnel	22 189
Indemnité d'assurance	850
TOTAL	166 725

Effectif moyen

		31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		3	
	Professions intermédiaires			
	Employés		1	
	Ouvriers			
	TOTAL		4	

--

ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option de comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64.

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de 1 703 euros

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		3 470
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		558
<i>FRAIS & INTERETS COURUS</i>	558	
Dettes fiscales et sociales		2 912
<i>IJSS</i>	390	
<i>ETATS IMPOTS TAXES A PAYER</i>	2 522	

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2018

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL LOC PRO	10 000	157 571	100,00	10 000	10 000
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL LOC PRO					
2. Participations (10 à 50 %)					
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
			269 289	84 863	150 000
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

2CBA
Société par actions simplifiée au capital de 128.000 euros
Siège social : 35, Rue Haute
55400 HERMEVILLE EN WOEVRE

444 832 984 RCS BAR-LE-DUC

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 2.085.191,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2.085.191,00 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	1.440.186,00 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	----- 3.525.377,00 euros
A titre de dividendes	200.000,00 euros
Soit 25,00 euros par action	

Le solde, soit 3.325.377,00 euros, en totalité au compte "report à nouveau".

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 2 juillet 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer

fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200.000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Année de distribution	Dividende brut	Eligible à l'abattement Art. 158-3-2 CGI
31 décembre 2015	2016	60.000	60.000
31 décembre 2016	2017	100.000	100.000
31 décembre 2017	2018	200.000	200.000

Vote de l'Assemblée Générale du 29 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



Certifié conforme
Le Président



Paris, le 20 juin 2019

A l'Assemblée Générale

2CBA
Société par Actions Simplifiée
Hermeville en Woevre

Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2CBA SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

**Responsabilités
de la direction et
des personnes
constituant le
gouvernement
d'entreprise
relatives aux
comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

**Responsabilités
du Commissaire
aux comptes
relatives à
l'audit des
comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes
Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

représenté par



Christoph Schlotthauer
Associé



Sylvie Patat
Associé

Annexes

Les comptes annuels sont numérotés de la page C1 à la page C20

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	8 419		8 419	8 419
	Constructions	131 484	40 391	91 092	96 400
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 116	1 116		530
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	10 000		10 000	1 314 594	
Créances rattachées à des participations				896	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	30		30	30	
TOTAL (II)		151 048	41 507	109 541	1 420 869
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	7 987		7 987	256 032
	Autres créances	14 760		14 760	144 040
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	416 568		416 568	106 072	
DISPONIBILITES	3 136 940		3 136 940	102 755	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				365
	TOTAL (III)	3 576 256		3 576 256	609 265
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 727 304	41 507	3 685 796	2 030 133
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				30	30
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	128 000	128 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	12 800	12 800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres réserves			
Report à nouveau	1 440 186	2 155 056	
Résultat de l'exercice	2 085 191	(514 871)	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	3 666 177	1 780 986
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	558	464
	Emprunts et dettes financières divers	257	34 073
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 930	32 340
	Dettes fiscales et sociales	5 875	150 655
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		12 750	
Autres dettes		18 866	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	19 620	249 148
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 685 796	2 030 133
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 085 190,91	(514 870,60)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		19 620	249 148
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		558	464

Compte de Résultat 1/2

C3

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	269 784		269 784	431 669
	Montant net du chiffre d'affaires	269 784		269 784	431 669
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Repris es sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			166 725 74	193 196 5
Total des produits d'exploitation (1)				436 582	624 871
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				121
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			243 349	240 821
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 786	5 777
	Salaires et traitements			143 109	258 329
	Charges sociales du personnel			63 852	109 264
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			5 586	6 255
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			7	23
	Total des charges d'exploitation (2)				459 688
RES ULTAT D'EXPLOITATION				(23 105)	4 281

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
RESULTAT D'EXPLOITATION		(23 105)	4 281
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	449 988	130 892
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	763	13 957
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	856 317	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		1 307 068	144 849
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		656 317
	Intérêts et charges assimilées (4)	831 317	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		831 317	656 317
RESULTAT FINANCIER		475 751	(511 468)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		452 646	(507 187)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	3 000 000	61 324
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		3 000 000	61 324
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	1 367 203	69 008
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	252	
Total des charges exceptionnelles		1 367 455	69 008
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 632 545	(7 684)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES			
TOTAL DES PRODUITS		4 743 651	831 044
TOTAL DES CHARGES		2 658 460	1 345 915
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 085 191	(514 871)

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 3 685 796 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 4 743 651 euros et un total charges de 2 658 460 euros, dégageant ainsi un résultat de 2 085 191 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2018 et finit le 31/12/2018.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Activité de la société

La société 2CBA dispose d'un service administratif, technique et commercial et s'était dotée d'une structure pour la gestion administrative, comptable, sociale et financière de ses filiales.

Les conventions de gestion administrative, sociale et financière, de refacturation des frais de personnel et des frais généraux avec ses diverses filiales, ainsi que les conventions de trésorerie se sont appliquées au cours de cet exercice.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont composées du terrain évalué forfaitairement à 10% de la valeur du coût d'acquisition de la construction et d'un bâtiment.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires et

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

frais d'acquisition des immobilisations).

En application du règlement CRC 2004-06, les frais d'acquisition d'immobilisations ont été comptabilisés dans le coût d'entrée de l'immobilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens en respect du règlement CRC 2002-10.

Une analyse a été effectuée par compilation de différentes études dont une en provenance du CSTB, de PWC et des recommandations de la documentation Francis LEFEBVRE.

De cette analyse découle un pourcentage correspondant à une décomposition par nature.

Dans ce contexte, le bâtiment ainsi que les travaux ont été décomposés en quatre groupes :

- groupe 1 : Peinture, revêtements ;
- groupe 2 : Etanchéité, ravalement, chauffage
- groupe 3 : Menuiserie extérieure & intérieure, cloison, plâtrerie, électricité, plomberie, sanitaire
- groupe 4 : Terrassement, gros œuvre, charpente, VRD

La répartition des groupes est la suivante :

- groupe 1 : 9 %
- groupe 2 : 10 %
- groupe 3 : 25 %
- groupe 4 : 56 %

En fonction de ces mêmes études et recommandations et compte tenu de la destination des investissements, les durées spécifiques d'amortissement ont été retenues.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- groupe 1 : 13 ans
- groupe 2 : 18 ans
- groupe 3 : 28 ans
- groupe 4 : 60 ans

Immobilisations financières

Titres de participations

A l'exception de la participation dans la société LOC-PRO, les participations METRA, MESTROLE et MENAO ont été cédées en 2018 pour une valeur de 3 000 000 €, générant ainsi une plus-value de 1 658 656 €.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Au titre des facturations effectuées à ses filles, il est prévu un délai de règlement d'une moyenne de 45 jours. Dans le cas où ces créances ne sont pas réglées dans les délais impartis, elles font l'objet d'une inscription en compte courant portant intérêts au taux fiscalement admis suivant une convention de compte courant établie entre les deux parties.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Transactions avec les parties liées

Il convient de se reporter aux différents paragraphes des règles et méthodes afin d'obtenir le détail de ces opérations.

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	8 000,00	16,0000	128 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	8 000,00	16,0000	128 000,00

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2017	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2018
Capital social	128 000				128 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	12 800				12 800
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	2 155 056	(714 871)			1 440 186
Résultat de l'exercice	(514 871)	514 871		2 085 191	2 085 191
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 780 986	(200 000)		2 085 191	3 666 177

Date de l'assemblée générale 22/06/2018

Dividendes attribués 200 000

¹dont dividende provenant du résultat n-1 200 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 580 986

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 580 986

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 1 885 191

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	38 150				38 150	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	38 150				38 150	
CORPORELLES						
Terrains	8 419					8 419
Constructions sur sol propre	75 767					75 767
sur sol d'autrui						
instal. agencet aménagement	55 717					55 717
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	41 236				40 120	1 116
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	181 138				40 120	141 018
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	2 171 807		24 500		2 186 307	10 000
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	30					30
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 171 837		24 500		2 186 307	10 030
TOTAL	2 391 125		24 500		2 264 577	151 048

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	38 150		38 150	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	38 150		38 150	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	20 401	3 037		23 438
	instal. agencement aménagement	14 683	2 271		16 954
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	40 706	530	40 120	1 116
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	75 789	5 838	40 120	41 507	
TOTAL		113 939	5 838	78 270	41 507

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencé aménagé divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{incorporelles} \\ \text{corporelles} \\ \text{des titres mis en équivalence} \\ \text{titres de participation} \\ \text{autres immo. financières} \end{array} \right.$	856 317		856 317	
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	856 317		856 317	
TOTAL GENERAL		856 317		856 317	
Dont dotations et reprises $\left\{ \begin{array}{l} \text{- d'exploitation} \\ \text{- financières} \\ \text{- exceptionnelles} \end{array} \right.$				856 317	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

C13

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	30	30	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	7 987	7 987	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 483	2 483	
	Taxes sur la valeur ajoutée	11 440	11 440	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	837	837	
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		22 777	22 777	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	558	558		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 930	12 930		
	Personnel et comptes rattachés	836	836		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 186	1 186		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 332	1 332		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 522	2 522		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	257	257		
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		19 620	19 620		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément supplémentaire

C14

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des produits exceptionnels		3 000 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital <i>PRODUITS CESS/IMMOS FINANCIER</i>	3 000 000	3 000 000
Total des charges exceptionnelles		1 367 455
Charges exceptionnelles sur opération en capital <i>V.N.C. DES IMMO. FINANCIERES C</i> <i>AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>	1 341 344 25 859	1 367 203
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions <i>Compte n° 68710000</i>	252	252
Résultat exceptionnel		1 632 545

ANNEXE - Elément supplémentaire

C15

Transferts de charges

Etat exprimé en euros	
	31/12/2018
Avantages en nature	3 732
Refacturation frais généraux aux filles	139 954
Refacturation charges de personnel	22 189
Indemnité d'assurance	850
TOTAL	166 725

Effectif moyen

		31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		3	
	Professions intermédiaires			
	Employés		1	
	Ouvriers			
	TOTAL		4	

--

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option de comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64.

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de **1 703 euros**

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		3 470
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		558
<i>FRAIS & INTERETS COURUS</i>	<i>558</i>	
Dettes fiscales et sociales		2 912
<i>IJSS</i>	<i>390</i>	
<i>ETATS IMPOTS TAXES A PAYER</i>	<i>2 522</i>	

